

3^e assises de l'eSanté | 26 mars 2020
Institut provincial de formation | Bastogne

LUX-HEALTH

L'intelligence artificielle au service de la santé

Virage ou mirage ?

Programme

Modérateurs : D^r Philippe Deleuse, directeur médical Vivalia - hôpitaux de Bastogne et Marche et M. Vincent Claes, rédacteur en chef du Journal du Médecin

14h00 Accueil · Conférence de presse

14h30 Discours d'introduction

14h40 **Médecine augmentée : comment l'intelligence artificielle fait évoluer nos pratiques cliniques**
par le D^r Giovanni Briganti, faculté de médecine ULB

15h10 **La déontologie du médecin est-elle soluble dans l'intelligence artificielle ?**
par le P^r Gregory Lewkowicz, faculté de droit ULB

15h45 **Intelligence artificielle en santé, l'histoire de la garantie humaine**
par M^{me} Judith Mehl, directrice générale ETHIK-IA

16h45 Pause

17h00 **Présentation de l'état d'avancement des projets en province de Luxembourg**

- **Téléconsultation à la maison de repos de Villers-devant-Orval**
Évaluation par M^{me} Émilie Thiry, Province de Luxembourg
- **Anamnèse digitale aux urgences de l'hôpital Vivalia de Marche**
Présentation du projet par M. Piet Van De Steen, co-fondateur BINGLI
- **Projets futurs**
par M^{me} Natacha Mathy, Province de Luxembourg

18h00 Conclusion

18h30 Walking dinner

En soirée : **Festival ImagéSanté**
www.imagesante.be



FORMATION
Demande d'accréditation en cours

Participation gratuite
Inscription souhaitée pour le 13 mars



www.lux-health.be

Abstracts et présentation des intervenants



Giovanni Briganti

« Médecine augmentée : comment l'intelligence artificielle fait évoluer nos pratiques cliniques ? »

“Les technologies médicales basées sur l'intelligence artificielle évoluent rapidement en solutions pouvant être intégrées à la pratique clinique: on parle désormais de la naissance d'une « médecine augmentée » utilisant ces nouveaux outils pour améliorer la prise en charge des patients. Cette évolution de la pratique médicale rencontre un certain enthousiasme auprès des citoyens, mais suscite une certaine résistance chez les médecins. Au cours de cet exposé, le Dr. Giovanni Briganti présentera un état des lieux des applications pratiques de la médecine augmentée, les directions futures dans le développement des technologies médicales, ainsi que les défis qui se présentent pour les praticiens, les institutions hospitalières et les universités.”

Giovanni Briganti est médecin spécialiste en formation de psychiatrie. Il est chercheur dans l'unité d'Épidémiologie, Biostatistique et Recherche Clinique à l'Université libre de Bruxelles dans le domaine de l'application de l'intelligence artificielle pour la prédiction des troubles mentaux. Il est chargé du cours de Physiopathologie à l'École Supérieure de la Santé de Lausanne et est intervenant invité pour le cours d'Informatique Médicale en Faculté de Médecine de l'Université libre de Bruxelles.



Gregory Lewkowicz

« La déontologie du médecin est-elle soluble dans l'intelligence artificielle ? »

L'intelligence artificielle est aujourd'hui un terme à la mode pour décrire une série d'innovations de nature très différentes dans l'application de l'informatique à une série d'activités et de disciplines, depuis la blockchain en passant par l'apprentissage machine et l'automatisation des processus par des systèmes experts. Après avoir clarifié la nature des technologies en cause, le professeur Gregory Lewkowicz examinera le développement de l'IA dans le domaine de la santé sous l'angle de la déontologie en dressant une comparaison avec les développements actuels dans le monde du droit. Il examinera en particulier les questions soulevées par l'idée d'une médecine P4 (prédictive, préventive, personnalisée et participative) en termes de garantie de la liberté diagnostique et thérapeutique, de secret médical et professionnel, d'obligation de compétence et de responsabilité éthique et juridique. Il conclura son exposé en proposant quelques jalons pour garantir les spécificités de la profession de médecin et pour prendre le changement par la main avant qu'il ne prenne les professionnels par la gorge.

Gregory Lewkowicz est professeur à l'Université libre de Bruxelles où il dirige le programme droit global du Centre Perelman. Il est Senior Research Fellow en droit économique et intelligence artificielle à l'Université de Nice Sophia Antipolis dans le cadre des Chaires d'excellence 3IA. Il est également professeur invité récurrent à Paris II Panthéon-Assas, à HEC-Paris, à Science-Po Paris et à la Goethe Universität Frankfurt. Il est président de l'Incubateur européen du barreau de Bruxelles, membre du pôle numérique du Club des juristes à Paris et directeur de la Global & Transnational Law Society à Genève.



Judith Mehl

« Intelligence artificielle en santé, l'histoire de la garantie humaine... »

À l'heure du déploiement de l'intelligence artificielle et de la robotisation en santé, quelle régulation juridique et éthique pour l'encadrer ? Quelle articulation trouver entre une sur-régulation contre productive de son déploiement et une nécessaire protection des individus ? Pour répondre à ces enjeux, la loi de bioéthique en France a apporté la notion de garantie humaine.

Judith Mehl est directrice générale ETHIK-IA. Spécialiste de santé publique, elle pilote ce sujet dans le cadre de l'initiative ETHIK-IA. Elle est engagée dans le développement du pilotage par les données de santé dans un cadre éthiquement responsable. À ce titre, elle intervient dans de nombreux colloques et accompagne différentes structures dans le domaine de la santé afin de développer le pilotage par les données. Fondatrice d'Ensemble Concernés, elle a à cœur de contribuer au débat public sur des thématiques de santé publique, dont la prévention. Présidente de JM Conseil, elle a également une activité de conseil en stratégie en santé auprès des agences sanitaires, des entreprises du médicament, sur des enjeux de communication, des aspects organisationnels... Elle est l'une des co-auteurs de « La révolution du pilotage des données de santé : enjeux juridiques, éthiques et managériaux » (ouvrage collectif, LEH, mai 2019).

